

Vers l'implication du secteur privé dans l'exécution du programme national de développement des énergies renouvelables

Le gouvernement algérien a adopté, d'une manière volontaire, et au vu des ressources considérables et inépuisables des énergies renouvelables que recèle notre pays ; un gisement solaire exceptionnel et un potentiel énergétique éolien et géothermique appréciable, un programme national de développement des énergies renouvelables ambitieux. En vue de diversifier les ressources énergétiques et sécuriser l'accès à l'énergie à tous les citoyens algériens, ce programme vise à installer une capacité de 12000 MW (24000 ou 25000 MW selon la dernière annonce du Ministère de l'Energie) en énergie renouvelable, en majorité solaire et éolien, à l'horizon 2030, ce qui couvrirait le tiers de la consommation énergétique domestique.

Pour assurer la réussite de la transition énergétique depuis l'extraction du pétrole dans le sous-sol vers la conversion du solaire sur le sol et s'inscrire dans le développement durable, il est plus que nécessaire d'établir une approche holistique permettant d'intégrer et d'impliquer tous les secteurs privés et publics dans l'exécution de cet ambitieux programme.

La réalisation des nombreuses centrales de plusieurs mégawatts programmée dans le cadre de ce programme devrait permettre l'émergence d'une forte industrie de renouvelable en Algérie. Ceci représente une réelle opportunité pour exceller dans ce domaine, non seulement dans la fabrication des équipements fonctionnant avec le solaire, l'éolien, la géothermie ou une autre forme d'énergie renouvelable, mais également dans l'engineering, l'étude, le montage, le suivi et la maintenance.

Ce programme devrait conduire à la création d'entreprises de taille importante à même de réaliser des projets EPC (Engineering, Procurement et Construction) avec des qualités comparables ou même supérieures à celles des multinationales. Nos entreprises nationales, publiques et privées, sans distinction aucune, doivent saisir cette occasion pour investir dans l'industrialisation de ces équipements en Algérie, avec une forte intégration nationale, et développer le savoir nécessaire dans la réalisation des projets EPC. Le développement de cette industrie qui requiert de l'innovation et du développement technologique contribuera certainement à l'émancipation de la recherche, de l'innovation et du développement dans ce domaine et

créera davantage de passerelles entre le monde de la recherche et le monde de l'industrie.

Les barrières d'ordre administratif ou celles liées au code des marchés publics doivent être levées afin de donner la priorité aux entreprises nationales, publiques et privées, dans la passation des marchés de réalisation des nombreux projets du renouvelable, en droite ligne avec la politique du gouvernement visant à promouvoir le concept de consommer algérien.

Il est regrettable que des marchés soient octroyés aux sociétés multinationales alors que les panneaux solaires photovoltaïques qui sont fabriqués en Algérie, avec une capacité de production dépassant les 50 MW par an et une certification de leur qualité par des organismes internationaux, ne trouvent malheureusement pas de preneurs.

Par ailleurs, il n'est pas économiquement viable pour des entreprises de taille assez importante de soumissionner pour des petits projets d'installation de kits solaires de quelques kilowatts pour pouvoir écouler leurs produits, alors qu'elles devraient installer des centrales de capacité à l'échelle des MWs.

Il est primordial de prioriser l'intégration nationale et le label « made in Alegria » dans les réalisations des projets relevant du programme national des Energies Renouvelables afin d'encourager la production nationale et d'assurer ainsi la prospérité économique de ces entreprises.

Nous avons tout à gagner si nous investissons dans ce domaine ; création de petite, moyenne et même grande entreprise qui peuvent être capable d'exporter leur savoir-faire et leur expérience acquise sur le terrain lors de l'exécution du programme, vers la région Sahel et en Afrique.

Force est de constater, que la plupart des multinationales qui ont décroché des marchés en Algérie ne fabriquent pas d'équipements et n'assurent que le montage sous forme EPC et clés en main. Ne serait-il pas opportun de donner les chances à nos entrepreneurs de créer des entreprises PME/PMI qui pourront, un jour, devenir des multinationales capables de s'imposer dans la région et dans le continent.

YASSAA Noureddine

Professeur

Directeur de l'EPST Centre de Développement des Energies Renouvelables

E-mail : n.yassaa@cder.dz